

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

24 NOVEMBRE 2008

**Présents :** MRS DEMERSSEMAN/ DUPRE /CHIVORET/ GAUDRE /DUSAUSOY / MMES LECLERCQ/ PEYRONIE/ MRS ROLAND/FABRE/LACHEREZ/ PLICHON/ MMES DUBOIS/ OGIEZ /NEIRYNCK/.

**Absent excusé :** M. MOERMAN (a donné pouvoir à M.DEMERSSEMAN)

-----

Monsieur le Maire a remercié les membres du conseil municipal de leur présence.

Le quorum étant atteint la séance a été ouverte à 19H45.

Monsieur Stéphane ROLAND a été désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu précédent a été approuvé à l'unanimité avec les modifications apportées au prénom de Madame PEYRONIE (page 3).

Il a été précisé également (page 3) commission terrain multi sport - terrain de jeux, que l'espace fitness extérieur sera fermé, également page 7 arrêt de bus rue d'Ancoisne, l'arrêt de bus sera placé face à la mairie.

Concernant les détecteurs de fumée Monsieur GAUDRE a informé que la loi n'était pas encore passée mais que plusieurs grandes communes ont eu la même idée. Les détecteurs ont été achetés.

## **ORDRE DU JOUR**

### **Compte rendu LMCU contrat de territoire**

Alain DUSAUSOY Conseiller Communautaire a rendu compte de la réunion pour le contrat de territoire sud de Lille du 14 Novembre 2008 à Seclin à laquelle a participé Monsieur DEMERSSEMAN et la plus grande majorité des maires du secteur.

Il a rappelé l'ambition des contrats de territoire :

- affirmer une gouvernance métropolitaine fondée sur le dialogue entre LMCU et les communes appartenant à un même territoire.
- contractualiser un engagement commun sur des projets portés dans le cadre de leurs compétences respectives.

Les enjeux d'un nouveau cadre contractuel sont de :

- ouvrir le débat sur les atouts, les points faibles de chaque territoire
- définir un engagement commun sur des projets identifiés et validés
- mobiliser les moyens de LMCU sur des projets innovants avec un engagement financier pluriannuel.

Ces contrats concernent trois échelles d'action :

- actions d'initiative communautaire
- actions d'initiative locale

- assistance aux communes sur un champ limité de projets innovants

Calendrier de l'élaboration :

- diagnostic fin janvier 2009
- mise en place de pilotage de proximité juin/octobre 2009
- programmation des actions octobre/décembre 2009
- signature contrat décembre 2009.

Au niveau territorial un élu référent sera désigné par l'ensemble des maires. Les candidatures devront être connues pour le 19 Décembre. Bien entendu les conseils municipaux et la population seront associés étroitement à cette démarche, c'est à ce prix que la réussite sera au rendez-vous.

### Rapport d'activité 2007 LMCU

Le rapport d'activité 2007 de LMCU a été remis à chaque conseiller municipal. Il s'agit d'un document dense et riche en précisions. Alain DUSAUSOY a indiqué qu'il est à la disposition de chaque membre du conseil pour tenter de répondre aux questions qui se posent.

### Installation épicerie

Depuis les élections municipales de mars, cinq candidats ont été reçus pour la reprise éventuelle de l'épicerie. Trois ont abandonné.

Deux candidatures restent en compétition appuyées par le groupe Casino.

- Madame BREBEL qui serait prête à ouvrir très rapidement.
- Monsieur THIBAUT se propose pour le printemps.

Monsieur le Maire a informé que l'appui de la municipalité était nécessaire pour relancer le commerce local. Précédemment la locataire occupait le local à titre gracieux, la commune participait aux frais d'électricité. Pour faciliter l'implantation il serait nécessaire de reconduire ces conditions et de mettre à disposition une armoire frigorifique et une machine à pain. Coût H.T. de ces acquisitions 16000€environ.

La municipalité reste propriétaire, l'entretien revient aux locataire.

Le groupe CASINO fait les travaux d'agencement intérieurs. Le locataire investie 30 000€

Monsieur le Maire a précisé que si la supérette rouvrait ces portes, les navettes du jeudi en direction de AUCHAN seront supprimées.

Il a souligné également qu'un commerce est un élément de vie dans la vie du village et que la municipalité a la possibilité d'obtenir de la part du FISAC une subvention de 30% du coût des investissements.

Le conseil a été amené à se prononcer sur la poursuite des négociations pour l'ouverture de la supérette (sous réserve que les installations électriques soient toujours conformes).

pour 13 – abstention 1 – contre 1

### Installation d'une friterie

Monsieur le Maire a informé qu'il a reçu une demande d'installation d'une friterie sur la commune.

L'emplacement pressenti est sur le parking du terrain de football face au cimetière. Un droit de place peut lui être demandé.

La demande a été adoptée à l'unanimité.

L'emplacement sera loué 60€ mensuel. Le locataire devra maintenir l'endroit propre. Une convention pour six mois sera mise en place et, qui sera reconduite si aucun problème majeur n'est survenu.

Une photo de la friterie sera demandée avant implantation.

### Droit de chasse

Monsieur le Maire a informé et a rappelé qu'il a été donné en son temps à quelques personnes une autorisation de chasser au fort de Noyelles lez Seclin à titre gracieux.

Un noyellois a sollicité également cette possibilité.

Il a été décidé d'accorder à Monsieur DESPREZ la possibilité de chasser à partir de la nouvelle saison 2009-2010.

Messieurs CHIVORET et ROLAND ont été chargés de réunir les chasseurs afin d'organiser les droits et jours de chasse.

### Mise en place d'une classe verte

Madame LEMARCHAND a présenté un projet de classe de découverte à Fresse sur Moselle du 23 au 28 Mars 2009 pour les enfants des CP- CE1 – CE2. Coût de cette prestation 13 735€ transport compris.

Il a été décidé à l'unanimité le principe d'une classe de découverte tous les deux ans à compter de la rentrée 2008-2009, d'adopter le projet présenté dans son intégralité et de fixer la participation des familles à 70€ par enfant.

A été adopté à l'unanimité.

### Publicité sur le terrain de football

Monsieur le Maire a rappelé qu'il avait été décidé de signer une convention avec le football club afin d'autoriser la publicité sur la main courante à condition qu'elle soit enlevée après chaque match.

Monsieur le Maire a informé l'assemblée que Monsieur le Président du Football club refuse de signer cette convention dans ces conditions. La charge de travail est trop importante pour les bénévoles et l'avantage financier est plus judicieux si les panneaux sont laissés à demeure.

Il a été proposé d'autoriser la pose des publicités sur le grillage de la becque pour une année sportive et de préciser que le football club est responsable de l'entretien de ces panneaux.

A été adopté en séance 10 pour -5 absentions -0 contre.

### Renouvellement convention Interm'aide

Monsieur le Maire a informé l'assemblée qu'il y a lieu de renouveler la convention Interm'aide qui nous permet d'employer des personnes en recherche d'emploi.

A été adopté à l'unanimité.

### Virement de crédit

Les virements de crédit proposés en section de fonctionnement ont été adoptés à l'unanimité.

### Convention Chèques Loisirs

Il a été proposé de signer une convention avec cet organisme, agréé CAF et Jeunesse et Sports, afin que les personnes possédant ces Chèques Loisirs puissent payer leur participation aux Centres de Loisirs.

A été adopté à l'unanimité.

### Procédure adaptée bungalow terrain de Foot

La procédure contenait deux lots : 1 lot pour l'achat du bungalow  
1 lot génie civil installation du bungalow

Trois sociétés ont répondu. Néanmoins, la commission travaux a proposé que le conseil réfléchisse à cet investissement compte tenu de l'état du terrain de football.

L'assemblée a décidé de ne pas prendre de décision dans l'immédiat. Cette question est liée au devenir du terrain de football.

Il a été décidé d'en débattre lors du séminaire du 29 Novembre et de délibérer au conseil municipal du 15 décembre prochain.

## QUESTIONS DIVERSES

### Droit de parking

Monsieur Gaudré a présenté l'étude qu'il a fait sur les places de parking autour de la Mairie et du CAM et leur utilisation. Monsieur le maire a remercié Monsieur Gaudré pour cet exposé et il a été convenu que l'assemblée sera amenée à se prononcer sur chaque parking.

#### 1<sup>ère</sup> question

Sur le principe, la commune peut elle louer des places de parking ?

A été adopté : 9 pour-2 abstentions-4 contre

#### 2<sup>ème</sup> question

La commune n'attribue pas de place de parking au CAM.

A été adopté : 13 pour-2 abstentions-0 contre

#### 3<sup>ème</sup> question

Peut on louer des places du parking de la Mairie ?

A été adopté : 8 pour- 2 abstentions-5 contre

#### 4<sup>ème</sup> question

Peut on louer des places sur le parking de la supérette ?

A été adopté : 3 pour-10 contre-2 abstentions.

En outre il a été décidé de créer une place handicapée sur le parking face à la poste.

#### Armoire chauffante

Deux associations ont besoin d'une armoire chauffante lors de leur repas. Il a été émis l'idée d'en acquérir une mais pour des raisons d'hygiène et de transport, cela ne peut être réalisable. Il a été proposé de louer cette armoire pour les associations

Proposition non adoptée qui sera revue en Février lors de l'étude des subventions.

#### Visite des illuminations

Afin de préparer les illuminations de 2009/2010, le conseil municipal a été invité à une visite des illuminations du village le 19 décembre. Rendez vous à 19H00 en Mairie.

#### Budget des associations

Conformément au code général des collectivités, il sera demandé aux associations leur bilan financier 2008 et le prévisionnel 2009, afin d'établir les subventions 2009.

#### Subvention colombophile

L'association de colombophilie d'Houplin a organisé le lâcher de pigeons lors de la cérémonie du 11 novembre. Il a été proposé de leur verser une subvention de 100€

A ce titre, Françoise Leclercq a souhaité remercier les membres qui l'ont aidé à la mise en place de cette manifestation qui a été fort appréciée.

#### Exposition 14/15/16 novembre 2008

Monsieur le Maire a remercié et a félicité Monsieur Dupré pour l'organisation.

#### Colis de Noël aux aînés de la commune

Madame Leclercq a rappelé que les colis de Noël seront distribués le samedi 20 Décembre et préparés le vendredi 19 Décembre.

#### Travaux LMCU

Monsieur le maire a informé que les travaux rue d'Ancoisne (plateau) et CD147 chemin piétonnier entre Noyelles et Wattignies vont commencer.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés la séance a été levée à 23h45